

Centre Hospitalier de Mayotte

Type : Marché de service

Edition : ffff

Parution web : 2025-05-22

Parution print : 2025-05-23

Centre Hospitalier de Mayotte

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Affaire N° 026/TRAV/2025

Prestations de surveillance, de gardiennage et de sécurité du Centre Hospitalier de Mayotte

Avis n°25-57165 envoyé au BOAMP le 21/05/2025

SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Achats et de la Logistique - Département Commande Publique

B. P. 04, Tél. 02 69 64 80 34 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par Monsieur DEFOUR Jean-Mathieu – Directeur CHM

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché :

Prestations de surveillance, de gardiennage et de sécurité du Centre Hospitalier de Mayotte

2.2 Classification nomenclature :

79713000-5 Services de gardiennage

2.3 Division en lots : oui

Les prestations sont réparties en 2 lots suivants :

Lot n° 1 : Prestations de gardiennage des sites CHM

Le lot 1 concerne des prestations récurrentes selon une périodicité et des horaires définies mentionnées dans le dossier de consultation.

Lot n° 2 : Prestations ponctuelles sur devis

Le lot 2 concerne des prestations à bons de commande pour des interventions ponctuelles de gardiennage. Ces prestations peuvent concerner tous les sites du CHM, y compris les sites périphériques, sur demande devis,

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

SECTION III : DUREE DU MARCHÉ

La durée du marché est indiquée dans les documents de consultation (CCAP).

SECTION IV PROCÉDURE

4.1 Type de procédure :

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R.

Lieu(x) d'exécution :

Sites du Centre Hospitalier de Mayotte définis dans le CCTP4.2 Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article R 2152-6 du CCP. L'offre de chaque candidat se

4.3 Date limite de réception des offres : Le 27/06/2025 à 15 heures (heure locale).

4.5 Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

4.6 Visite site : Oui

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats doivent prendre un rendez-vous, pour une visite obligatoire des sites auprès de la personne référente suivante :

A l'issue de la visite, un certificat leur sera fourni (à joindre à l'offre).

Coordonnées de personne à contacter :

Contact Adresses envoi demandes

M. Stéphane LOPEZ

Responsable service sécurité

Tél : 06 39 09 61 95

Mail : s.lopez@chmayotte.fr

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est : www.achatpublic.com

5.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.achatpublic.com> avant la date et l'heure limite de réception

5.3-Les candidats DOIVENT adresser leurs demandes pour les renseignements d'ordre administratifs ou techniques par l'intermédiaire du

5.4 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 Mamoudzou

Tél : 02 69 61 18 56 – Fax : 02 69 61 18 62

Email : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Greffier du Tribunal Administratif de Mayotte

Les Hauts du Jardin du Collège

97600 MAMOUDZOU

Date d'envoi du présent avis : 22/05/25